

En ligne tous les mercredis

25 juin 2014

LA VIE ECONOMIQUE

- [Déficit public : la Cour des comptes pessimiste pour 2014](#)
- [La Cour des comptes préconise d'augmenter le temps de travail et de réduire les effectifs des fonctionnaires](#)
- [Déficit : malgré la Cour des comptes, Eckert maintient l'objectif de 3,8 %](#)
- [L'Insee ajoutera le trafic de drogue dans la richesse nationale, mais pas toute la prostitution](#)
- [Le Medef sonne le tocsin sur la situation des entreprises](#)
- [Sondage : les patrons ne croient vraiment plus à une sortie de crise](#)
- [Pauvreté : les 1 300 quartiers prioritaires français](#)
- [Les tarifs EDF de l'électricité n'augmenteront pas de 5 % au 1^{er} août](#)
- [Montebourg s'attaque aux tarifs des notaires](#)
- [Laurent Fabius : « Il faut corriger nos insuffisances », dans le secteur du tourisme](#)

COTISATIONS SECURITE SOCIALE

- [Logos alimentaires, tiers payant... ce que prévoit la loi santé](#)
- [Les députés PS veulent le dégel des pensions d'invalidité et des aides au logement](#)
- [Les départements s'alarment de la charge financière croissante du RSA](#)

FISCALITE

- [L'écotaxe sera remplacée par un simple "péage de transit"](#)
- [Hervé Falciani : "La fraude fiscale est une industrie"](#)
- [Bygmalion : 44 meetings de Sarkozy et autant de fraudes](#)

LA VIE DES ENTREPRISES

- [Les ventes automobiles de Renault progressent de près de 20 % en UE](#)
- [1 200 postes menacés chez HP en France](#)

- [L'Etat deviendra le principal actionnaire d'Alstom](#)
- [BNP Paribas et la justice américaine proches d'un accord sur une amende à 9 milliards de dollars](#)
- [SNCF : 153 millions de pertes, oui... mais au moins 33 millions de salaires non versés](#)

TEXTES REGLEMENTAIRES/RAPPORTS DIVERS

- [Emploi, pouvoir d'achat, investissements... tout savoir \(ou presque\) sur l'économie française](#)

DERNIERE MINUTE

- [Sécurité sociale : le déficit du régime général est bien de 12,5 milliards d'euros](#)

Qu'est-ce que Le.Crible ?

Le.Crible se propose de trier, dans l'actualité économique, politique, législative et réglementaire, toute information utile, directe et indirecte, en relation avec le recouvrement des cotisations de Sécurité sociale.

Outre le suivi de l'actualité, on trouvera dans **Le.Crible** les projets de textes en débat. Le but étant de pouvoir se forger une opinion en se fondant sur ces projets, sur les commentaires qu'ils suscitent dans toute leur diversité, dans la presse écrite, télévisée, les journaux en ligne, etc. Une bibliographie sera également proposée, qui signalera les différentes sorties de livres, là aussi dans un large éventail, sans esprit partisan. Chaque sujet est systématiquement accompagné d'un lien Internet vers l'article source. Si ce lien est un plus, les sujets sont cependant rédigés de façon à pouvoir être lus sans que le lecteur soit obligé de se référer à la source.

L'équipe de rédaction étant de taille modeste, la couverture de l'actualité ne sera pas exhaustive. Et la formule sera peaufinée au fil des parutions et des réactions des lecteurs qui se manifesteront auprès du mail suivant : eric.tessier@urssaf.fr

LA VIE ECONOMIQUE

● Déficit public : la Cour des comptes pessimiste pour 2014

Dans un rapport sur « *la situation et les perspectives des finances publiques* », publié le 17/06/14, la Cour des comptes estime que le déficit public pour 2014 devrait être de l'ordre de « 4 %, voire légèrement supérieur ». **Les raisons, selon la Cour ? 01)-** Le programme de 50 milliards d'économies, des économies qui seraient « *encore peu documentées, voire pour certaines incertaines, car elles devront être réalisées par des administrations publiques dont l'État ne maîtrise pas les dépenses* ». Exemples : Les régimes complémentaires d'assurance vieillesse, l'Unedic et surtout les collectivités locales censées réaliser 11 milliards d'économies d'ici 2017. **La Cour des comptes :** « *L'hypothèse d'une répercussion immédiate et intégrale de la baisse des concours de l'État sur la dépense publique locale est très fragile, d'autant qu'aucune mesure n'a été prise pour réduire les marges d'ajustement des collectivités en matière de fiscalité et d'endettement* ». **02)-** La Cour envisage aussi que le déficit structurel (calculé hors effets de la conjoncture) puisse être supérieur de 0,2 point aux prévisions du gouvernement (2,1 % du PIB). D'après elle, même s'il a révisé à la baisse ses prévisions de recettes dans son collectif budgétaire, le gouvernement voit encore trop grand. Elle prévoit, pour sa part, « *un risque supplémentaire de 2 à 3 milliards d'euros* ». **Quelques solutions avancées par la Cour :** d'une manière générale, recourir aux « *leviers* » d'économies qu'elle a recommandés dans différents rapports thématiques. Par exemple en réduisant la masse salariale publique par une diminution des effectifs ou un allongement de la durée du temps de travail des fonctionnaires. Ou encore à travers un recours plus généralisé à la chirurgie ambulatoire, ce qui permettrait de réaliser jusqu'à 5 milliards d'euros d'économies. Ou, enfin, en réformant les méthodes d'achats publics des collectivités.

[http://www.lepoint.fr/economie/deficit-public-la-cour-des-comptes-pessimiste-pour-2014-17-06-2014-1836940_28.php#xtor=EPR-6-\[Newsletter-Mi-journee\]-20140617](http://www.lepoint.fr/economie/deficit-public-la-cour-des-comptes-pessimiste-pour-2014-17-06-2014-1836940_28.php#xtor=EPR-6-[Newsletter-Mi-journee]-20140617)

(Source : www.lepoint.fr du 17/06/2014 & AFP)

[Retour au sommaire](#)

● La Cour des comptes préconise d'augmenter le temps de travail et de réduire les effectifs des fonctionnaires

La Cour des comptes reconnaît que « *les efforts déjà consentis sont importants* », mais pointe tout de même du doigt les dépenses de personnel des administrations publiques locales et de sécurité sociale qui « *ont augmenté respectivement de 2,8 % et 1,2 % par an ces dix dernières années, quand celles des administrations centrales reculaient de 0,1 %* ». La Cour préconise **des solutions pour mieux redresser les comptes publics. 01)-** Le non-remplacement d'un départ à la retraite sur trois dans les fonctions publiques territoriale et hospitalière (400 millions d'euros par an). **02)-** « *Le gel des effectifs des ministères prioritaires, combiné à la poursuite au même rythme de la baisse des effectifs dans les ministères non prioritaires* » (450 millions d'euros). **La Cour :** « *La masse salariale est un enjeu central pour atteindre les objectifs des finances publiques. [Il vaut mieux] préserver des marges de manœuvre salariales pour conserver une fonction publique attractive. L'enveloppe des mesures catégorielles de l'État peut difficilement être plus fortement réduite [et le] reprofilage des carrières en rénovant les grilles est nécessaire, mais son rendement incertain* ». **03)-** L'augmentation de la durée "effective" de travail. **La Cour :** « *Le bilan du passage à 35 heures dans les trois fonctions publiques n'a d'ailleurs jamais été établi. [La durée effective de travail des fonctionnaires est] assez souvent inférieure à la durée légale. Une augmentation du temps de travail effectif de 1 % (soit l'équivalent de la suppression de 2 jours de congés) permettrait de dégager une économie pour l'ensemble de la fonction publique de 700 millions d'euros* ». **04)-** Le gel temporaire des avancements : « *La Cour a par exemple constaté que dans de nombreuses collectivités locales, les avancements sont systématiquement accordés à l'ancienneté minimale, sans tenir compte de la manière de servir des agents. [Un] gel temporaire des avancements [est une mesure qui] peut s'avérer relativement inégalitaire entre fonctionnaires, [mais qui aurait] un impact budgétaire très important à court terme. [Il faudrait également] une plus grande sélectivité des investissements locaux [et une] politique d'achats mieux coordonnée entre*

intercommunalités et communes membres ». Enfin, en ce qui concerne **le secteur médico-social**, la Cour avance plusieurs pistes : le développement de la chirurgie ambulatoire (5 milliards d'euros d'économies), la mutualisation des plateaux médico-techniques, le regroupement des fonctions logistiques ou la dématérialisation des feuilles de soins.

<http://www.acteurspublics.com/2014/06/17/le-temps-de-travail-et-les-effectifs-de-fonctionnaires-epingles-par-la-cour-des-comptes>

- **Situation et perspectives des finances publiques 2014 (248 pages) :**

<http://www.ccomptes.fr/Publications/Publications/Situation-et-perspectives-des-finances-publiques-2014>

(Sources : www.acteurspublics.com du 17/06/2014, Raphaël Moreau, www.ccomptes.fr, juin 2014)

[Retour au sommaire](#)

● **Déficit : malgré la Cour des comptes, Eckert maintient l'objectif de 3,8 %**

M. Eckert, secrétaire d'Etat chargé du Budget, a réagi au rapport de la Cour des comptes, le 18/06/14, dans un entretien paru dans Les Echos, relayé par l'Expansion : « *La Cour des comptes est dans son rôle, elle prend en compte un certain nombre d'aléas qui pourraient impacter la réduction du déficit public* ». Il a réaffirmé que l'objectif du gouvernement en matière de déficit public pour 2014 était toujours de 3,8 % du PIB (produit intérieur brut).

http://lexpansion.lexpress.fr/actualite-economique/deficit-malgre-la-cour-des-comptes-eckert-maintient-l-objectif-de-3-8_1552459.html

(Source : <http://lexpansion.lexpress.fr> du 18/06/2014)

● **L'Insee ajoutera le trafic de drogue dans la richesse nationale, mais pas toute la prostitution**

L'objet : Eurostat, l'institut européen de la statistique, demande aux pays membres de l'Union européenne d'intégrer « *certaines activités illégales dans les statistiques nationales* » créatrices de richesses. Cf. un document de Bruxelles, cité par Les Echos du 30/05/14 : « *Les activités économiques illégales ne sont considérées comme opération qu'à partir du moment où toutes les unités concernées y participent d'un commun accord. Dès lors, l'achat, la vente ou l'échange de drogues illicites ou d'objets volés constituent des opérations, alors que le vol n'en est pas une* » (voir Le.Crible n°143, notre article : "Calcul du PIB : Bruxelles pousse à intégrer drogues et prostitution"). L'Insee ne suivra qu'en partie les demandes d'Eurostat. Elle intégrera en effet le trafic de drogue « *pour déterminer le revenu national brut (RNB, qui sert à établir la contribution de la France au budget de l'Union européenne)* ». **Éric Dubois**, directeur des études et synthèses économiques à l'Insee : « *Nous intégrerons (le trafic de drogue) pour les besoins de la politique européenne, notamment pour l'établissement du Revenu national brut en septembre prochain* ». Mais pas question de l'intégrer dans le calcul du PIB. **M. Dubois** : « *Dans le trafic de drogue, ce qu'on a longtemps défendu est l'argument selon lequel il y a une dépendance et donc la personne qui se drogue ne consent pas librement à l'échange* ». En ce qui concerne la prostitution, dont une partie est déjà prise en compte dans le calcul du PIB, l'Insee n'entend pas changer son mode de calcul. **M. Dubois** : « *Tout ce qui est de la prostitution discrète, c'est-à-dire de la prostitution qui se cache derrière d'autres activités, on considère qu'on le prend déjà en compte, de même que la fraude fiscale et le travail au noir, qui représentent "autour de 4 points de PIB". [...] Il y a aussi une prostitution de rue qui est plutôt le fait de réseaux de mafieux et relève plutôt de la traite de personnes en situation irrégulière etc. Pour le coup, le critère de consentement mutuel n'est probablement pas vérifié, ce qui conduit l'Insee à ne pas l'intégrer dans ses mesures* ». Deux réactions aux demandes d'Eurostat, celles de **Mme Vallaud-Belkacem**, ministre française des Droits de la femme, et de **Mme Milquet**, ministre belge de l'intérieur, dans un courrier adressé à la Commission européenne : « *La prostitution n'est pas une activité commerciale librement consentie. Croire qu'elle puisse l'être est un parti pris idéologique, c'est un mirage et une offense aux millions de victimes de l'exploitation sexuelle à travers le monde* ». Rappelons que les Etats ont jusqu'au mois de septembre pour se conformer à la demande d'Eurostat.

[Retour au sommaire](#)

<http://www.latribune.fr/actualites/economie/france/20140618trib000835691/l-insee-ajoutera-le-traffic-de-drogue-dans-la-richesse-nationale-mais-pas-toute-la-prostitution.html>

(Source : www.latribune.fr du 18/06/2014)

● **Le Medef sonne le tocsin sur la situation des entreprises**

Le 17/06/14, le Medef a publié son deuxième "carnet de santé" sur l'Etat de la France. D'après lui : « *Notre économie est toujours en panne et la production industrielle stagne sur un niveau inférieur de plus de 15 % à celui de 2007* ». Sur le chômage, le Medef s'inquiète : « *[La] dégradation est très marquée puisque depuis le 4^{ème} trimestre 2007, plus de 523 000 emplois salariés ont été perdus. Plus inquiétant, sur les 6 dernières années, le chômage de 2 ans et plus a augmenté de 600 000 personnes et culmine à 1,1 million de personnes* ». Le Medef explique également que, depuis 2017, les rémunérations salariales et les prélèvements obligatoires ayant augmenté plus vite que la valeur ajoutée, les entreprises ont perdu près de 4 points de taux de marge, avec 29,7 % de la valeur ajoutée, niveau le plus bas depuis 1985. **Les remèdes avancés par le Medef : 01)-** Pour le gouvernement, d'aller au-delà de ce qui est prévu en matière de limitation des dépenses publiques (54 milliards d'euros entre 2014 et 2017, soit plus de 2,5 points de PIB) ; **02)-** Se fixer comme objectif de garder les dépenses publiques à leur niveau de 2014 sur 4 ans, soit 1 200 milliards d'euros. **Pierre Gattaz**, président du Medef : « *[Le pacte de responsabilité est un] début de révolution culturelle. [Il est] fondamental que les deux trajectoires de baisse du coût du travail et de baisse de la fiscalité soient intégrées dans la loi dans les deux prochaines semaines* ».

<http://www.latribune.fr/actualites/economie/france/20140617trib000835510/le-medef-sonne-le-tocsin-sur-la-situation-des-entreprises.html>

(Source : www.latribune.fr du 17/06/2014, Jean-Christophe Chanut)

● **Sondage : les patrons ne croient vraiment plus à une sortie de crise**

L'Observatoire de la performance des PME-ETI de la Banque Palatine, réalisé par OpinionWay en partenariat avec Challenges et iTélé, explique que le moral des patrons n'est pas bon. Ces derniers sont seulement 17 % à garder confiance dans l'économie française à 6 mois. C'est une chute de 5 points par rapport au mois précédent. En ce qui concerne les embauches et les prévisions d'activité, « *les voyants repassent [...] à l'orange vif, même si 68 % du panel estime encore être "en ligne" avec ses objectifs fixés en début d'année* ». Il semble que le choc de simplification ou le pacte de responsabilité ne parviennent pas à convaincre les dirigeants d'entreprise. En ce qui concerne les ETI (entreprises de taille intermédiaire), 56 % des patrons jugent que leur importance n'est « *pas davantage reconnue par les pouvoirs publics* ». **Challenges** : « *Logique quand on sait que l'environnement législatif, fiscal et juridique actuel est considéré à 85 % comme "défavorable"* ».

- **Méthodologie** : Enquête réalisée du 23 mai au 3 juin 2014 auprès d'un échantillon de 305 dirigeants d'entreprises, dont le chiffre d'affaires est compris entre 15 et 500 millions d'euros. [http://www.challenges.fr/economie/20140618.CHA5228/sondage-les-patrons-ne-croient-vraiment-plus-a-une-sortie-de-crise.html?cm_mmc=EMV-_-CHA-_-20140619_NLCHAACU10H_-les-patrons-ne-croient-vraiment-plus-a-une-sortie-de-crise#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20140619](http://www.challenges.fr/economie/20140618.CHA5228/sondage-les-patrons-ne-croient-vraiment-plus-a-une-sortie-de-crise.html?cm_mmc=EMV-_-CHA-_-20140619_NLCHAACU10H_-les-patrons-ne-croient-vraiment-plus-a-une-sortie-de-crise#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20140619)

(Source : www.challenges.fr du 18/06/2014, Pierre-Henri de Menthon)

[Retour au sommaire](#)

● **Pauvreté : les 1 300 quartiers prioritaires français**

Le 17/06/14, le gouvernement a publié une nouvelle carte des quartiers prioritaires en France. Pour ce faire, il s'est basé sur un seul critère : la concentration de la pauvreté via le revenu des habitants. Ont été retenues les zones où plus de la moitié de la population vit avec moins de 11 250 euros par an, soit 60 % du revenu médian national (qui est de 18 750 euros en France), « *avec une pondération selon le niveau de vie dans l'agglomération* ». Résultat : 300 communes sortent de la carte, une centaine y entre. **Mme Vallaud-Belkacem**, ministre de la ville : « *C'est la réalité de la pauvreté en France, loin d'être cantonnée aux territoires périphériques des grandes villes, qui apparaît ainsi au grand jour. [...] Cette réforme s'imposait pour redonner à l'action des pouvoirs publics en la matière un véritable pilotage. [C'est la traduction du] choc de simplification appliqué à une politique de ville qui était devenue un symbole de complexité régulièrement dénoncé* ». **Les régions les plus touchées par la pauvreté** : Le Pas-de-Calais (49 communes sur les 700 les plus pauvres),

le Nord (46 communes), l'Île-de-France (+ de 150 communes. Particulièrement la Seine-Saint-Denis, avec 31 communes).

<http://www.lejdd.fr/Societe/Pauvrete-la-France-a-publie-la-carte-des-nouveaux-quartiers-prioritaires-672093>

(Source : www.lejdd.fr du 17/06/2014, A-Ch.D. (avec AFP)-leJDD.fr)

● Les tarifs EDF de l'électricité n'augmenteront pas de 5 % au 1^{er} août

Le 19/06/14, **Mme Royal**, ministre de l'Ecologie et de l'Energie, a annoncé qu'il n'y aurait aucune augmentation des tarifs de l'électricité au 1^{er} août, annulant de fait les 5 % de hausse prévus pour les particuliers. Ce qui a déclenché une chute du titre en bourse, avec 11 % de perte en séance. **Un proche de M. Valls**, premier ministre, a alors déclaré qu'il y aurait, en définitive, « *une hausse modérée* » des tarifs pour les abonnés d'EDF en septembre ou octobre – hausse inférieure à 5 %, a-t-il été précisé. Ce qui paraît avoir calmé la bourse.

[http://www.challenges.fr/entreprise/20140619.CHA5247/les-tarifs-edf-de-l-electricite-n-augmenteront-pas-au-1er-aout.html?cm_mmc=EMV- -CHA- -20140619_NLCHAACU10H- -les-tarifs-edf-de-l-electricite-n-augmenteront-pas-au-1er-aout#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20140619](http://www.challenges.fr/entreprise/20140619.CHA5247/les-tarifs-edf-de-l-electricite-n-augmenteront-pas-au-1er-aout.html?cm_mmc=EMV- -CHA- -20140619_NLCHAACU10H- -les-tarifs-edf-de-l-electricite-n-augmenteront-pas-au-1er-aout#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20140619)

(Source : www.challenges.fr du 19/06/2014)

● Montebourg s'attaque aux tarifs des notaires

Le 18/06/14, **M. Montebourg**, ministre de l'Economie, a saisi l'Autorité de la Concurrence. **Pourquoi ?** Pour lui demander de se pencher sur les missions et les tarifs de certaines professions juridiques réglementées : les notaires, mais aussi les huissiers de justice, les greffiers des tribunaux de commerce, les commissaires priseurs, les administrateurs et les mandataires judiciaires. **M. Montebourg** a confié deux missions à l'Autorité. **01)-** Déterminer ce qui, dans l'activité de ces professions, relève de missions de service public et ce qui relève d'une logique économique et marchande. **La raison ?** Ces professionnels ne sont pas fonctionnaires, mais bénéficient d'un monopole dans la rédaction d'actes publics – en résulte une situation qui peut poser des problèmes de concurrence. **02)-** Etablir une méthode pour fixer – et éventuellement modifier – les tarifs de ces professions. Si l'on prend comme exemple les honoraires dus aux notaires pour la réalisation d'une transaction immobilière, on s'aperçoit que ceux-ci, correspondant actuellement à un certain pourcentage du montant de la transaction, ont fortement augmenté suite à l'explosion des prix de l'immobilier, « *sans que cela soit forcément en rapport avec une évolution de la charge de travail* ».

<http://www.latribune.fr/actualites/economie/france/20140619trib000835962/montebourg-s-attaque-aux-tarifs-des-notaires.html>

(Source : www.latribune.fr du 19/06/2014)

[Retour au sommaire](#)

● Laurent Fabius : « *Il faut corriger nos insuffisances* », dans le secteur du tourisme

Le 19/06/14, lors des Assises du tourisme, **M. Fabius**, ministre des Affaires étrangères et du Développement international, s'est à nouveau prononcé pour l'ouverture des magasins le dimanche dans certaines zones touristiques très fréquentées et dans les principales gares de France : « *Le gouvernement souhaite qu'à Paris, après concertation avec les partenaires concernés, certaines zones comme le boulevard Haussmann puissent être classées "zone touristique d'affluence exceptionnelle" afin d'y permettre l'ouverture de commerces le dimanche. [...] La même souplesse est souhaitable dans les principales gares de France. [...] Le touriste qui trouve porte close le dimanche ou à 19 heures n'attend pas le jeudi suivant. [...] Et le développement du e-commerce exerce une pression supplémentaire. Nous ne devons négliger aucune clientèle. [...] L'attractivité se joue d'abord dans les aéroports, dans les gares. [...] La logique est simple : un touriste mécontent est un touriste qui ne reviendra pas* ». Si les professionnels du secteur réclament une souplesse dans les zones touristiques principales, les syndicats, eux, défendent le repos dominical des salariés.

Céline Carlen (CGT) : « *Tous les syndicats des Galeries Lafayette y sont opposés. Ils auront beaucoup de mal à en discuter avec nous. Il n'y a pas de bénéfices économiques* ».

Clic-P, l'intersyndicale qui regroupe la CGT, SUD, la CFDT, la CFE-CGC et le Seci-Unsa : « *Il faut rappeler que l'effet prétendument bénéfique pour l'économie de ces ouvertures n'a été démontré par aucune étude, bien au contraire, et que les dépenses touristiques affectées*

au commerce de détail occupent une part infime du PIB ». **Bernard Demarcq**, CGT Printemps : « [Cela] va sûrement déclencher une grève de la part de tous les syndicats. [Le ministre] fait fausse route parce que la clientèle étrangère ne vient ni le soir, ni le dimanche et qu'en plus les riverains sont absolument contre. [Nous déplorons qu']un gouvernement de gauche cautionne la dérèglementation de tous les horaires ».

http://www.lemonde.fr/economie/article/2014/06/19/laurent-fabius-il-faut-corriger-nos-insuffisances-dans-le-secteur-du-tourisme_4441555_3234.html

(Source : www.lemonde.fr du 19/06/2014, Guy Dutheil)

COTISATIONS SECURITE SOCIALE

● Logos alimentaires, tiers payant... ce que prévoit la loi santé

Le 19/06/14, **Mme Touraine**, ministre des Affaires sociales, a présenté les orientations de la future loi santé, qui sera examinée début 2015 à l'Assemblée nationale. **Les grandes lignes : 01)-** La mise en place d'un numéro d'appel unique pour joindre un médecin 24h/24.

Mme Touraine : « *Tous les Français savent de quoi nous voulons parler : c'est un enfant qui a de la fièvre la nuit, un problème de santé en plein week-end ou après la fermeture du cabinet du médecin traitant... Et au fond, il s'agit de permettre aux Français de savoir à quelle porte ils peuvent frapper* ». **02)-** La création d'un "logo" sur la qualité nutritionnelle des aliments.

Mme Touraine : « *De nombreuses marques m'ont fait part de leur intérêt pour une telle démarche. Il nous faut faire aboutir la réflexion sur ce qui serait le bon outil, le bon logo* ». **03)-** La sécurisation juridique des "salles de shoot". **Mme Touraine** : « *[La loi santé permettra de] définir le cadre de l'expérimentation de salles de consommation à moindre risque [pour les toxicomanes]* ».

04)- Les Actions de groupe. **Mme Touraine** : « *Face aux dommages sériels en santé, un droit nouveau sera envisagé : l'instauration d'une action de groupe. [...] Cela représentera une avancée majeure. [...] Les indemnités y seront, certes, déterminées de manière individuelle, mais désormais nos concitoyens ne seront plus seuls face à la puissance de certaines industries* ». **05)-** La généralisation du tiers payant. Ainsi, les malades n'auront plus à avancer l'argent chez les médecins ; dès 2015 pour les plus modestes, bénéficiant de l'aide pour une complémentaire santé (ACS), et en 2017 pour tous les patients. Cette mesure est contestée par les syndicats de médecins.

Mme Touraine : « *[Cette disposition ne changerait] en rien la liberté du mode d'exercice des médecins [ni] la manière dont ils conçoivent leurs relations avec leurs patients* ».

[http://tempsreel.nouvelobs.com/politique/20140619.OBS1049/tabac-actions-de-groupe-tiers-payant-ce-que-devrait-contenir-la-loi-sante.html?cm_mmc=EMV- -NO- -20140619_NLNOACTU17H- -logos-alimentaires-tiers-payant-ce-que-prevoit-la-loi-sante#xtor=EPR-3-\[Actu17h\]-20140619](http://tempsreel.nouvelobs.com/politique/20140619.OBS1049/tabac-actions-de-groupe-tiers-payant-ce-que-devrait-contenir-la-loi-sante.html?cm_mmc=EMV- -NO- -20140619_NLNOACTU17H- -logos-alimentaires-tiers-payant-ce-que-prevoit-la-loi-sante#xtor=EPR-3-[Actu17h]-20140619)

(Source : <http://tempsreel.nouvelobs.com> du 19/06/2014)

● Les députés PS veulent le dégel des pensions d'invalidité et des aides au logement

Le 17/06/14, les députés PS se sont mis d'accord pour demander des modifications à apporter au budget rectificatif de la Sécurité sociale pour 2014 (PLFSSR). **Bruno Le Roux**, président du groupe PS, au cours d'une conférence de presse : « *Nous avons acté [...] le fait que nous déposerions un amendement demandant le dégel des indemnités sur l'invalidité et les accidents du travail et les maladies professionnelles. [Nous avons] également décidé de déposer un amendement et de continuer la discussion avec le gouvernement - puisque là nous n'avons pas trouvé un terrain d'accord - sur le dégel des aides au logement au 1^{er} octobre 2014* ».

<http://www.latribune.fr/actualites/economie/france/20140617trib000835550/les-deputes-ps-veulent-le-degel-des-pensions-d-invalidite-et-des-aides-au-logement.html>

(Sources : www.latribune.fr du 17/06/2014)

[Retour au sommaire](#)

● Les départements s'alarment de la charge financière croissante du RSA

Il ressort d'une étude publiée le 17/06/14, par l'Observatoire national de l'action sociale (Odas), que la charge de l'action sociale financée par les départements en 2013 a augmenté de 4,6 % hors concours de l'État. Au total, les départements ont dépensé 33,6 milliards d'euros pour l'action sociale (enfance, personnes âgées, handicapées, RSA...) en 2013, une

hausse de 3,6 % par rapport à l'année précédente, dit l'étude. Mais, si l'on déduit les concours de l'Etat, leur charge nette a augmenté de 4,6 % à 25,9 milliards d'euros après une hausse de 4,4 % en 2012. Après compensation de l'Etat, le RSA seul s'est envolé de 55 %, à 2,3 milliards d'euros, après une croissance de près de 30 % en 2012 et de 11 % en 2011. **Acteurs Publics** : « *En cumul depuis 2004, date où le revenu minimum d'insertion (RMI), prédécesseur du RSA, a été confié aux départements, leur charge nette atteint 8,2 milliards d'euros, le taux de couverture de cette allocation par l'État étant passé de 92 % à 71 %* ». **L'Odas** : « *Après avoir accueilli plutôt favorablement en 2004 cette nouvelle compétence, les départements s'interrogent dorénavant sur la pertinence de ce transfert. [...] Leur avenir est doublement menacé par la réforme territoriale et l'inadéquation des concours de l'État pour compenser les charges afférentes au RSA* ».

<http://www.acteurspublics.com/2014/06/17/les-departements-s-alarment-de-la-charge-financiere-croissante-du-rsa>

- **Financement social. Les départements dans l'impasse (22 pages) :**

http://odas.net/IMG/pdf/enquete_financemet_de_l_action_social_-_odas_-_juin_2014.pdf

(Sources : www.acteurspublics.com du 17/06/2014, Sylvain Henry, <http://odas.net>)

FISCALITE

● **L'écotaxe sera remplacée par un simple "péage de transit"**

Le 22/06/14, le gouvernement a annoncé que le dispositif de l'écotaxe sera remplacé par un "péage de transit poids lourds", d'ici au 1^{er} janvier 2015.

<http://www.la-croix.com/Actualite/France/L-ecotaxe-sera-replacee-par-un-simple-peage-de-transit-2014-06-23-1168550?xtor=EPR-9-%5B1300657637%5D>

(Source : www.la-croix.com du 23/06/2014, Antoine Fouchet)

● **Hervé Falciani : "La fraude fiscale est une industrie"**

Hervé Falciani, ancien spécialiste en informatique bancaire, aujourd'hui lanceur d'alerte, a accordé un entretien au Nouvel Observateur. Extraits : « *Il y a eu un changement politique radical en France, qui a permis à la justice d'avancer. Elle a pu s'intéresser aux agissements de la banque, à son fonctionnement, et pas seulement aux cas individuels de clients en délicatesse avec le fisc. Elle regarde comment et pourquoi ils utilisaient cette banque et en quoi elle offrait des facilités pour leur démarche d'évasion fiscale. Ce n'était pas facile car les enquêteurs et les juges ont d'abord dû faire face à une obstruction systématique de la banque et de la justice suisse, qui contestaient toutes les informations, toutes les actions, allant jusqu'à mettre en doute leur légalité. Il a fallu déjouer cette stratégie de désinformation. Cela a été possible grâce aux témoignages de clients. Certains suspects sont devenus témoins et ont ainsi permis de confirmer le rôle de la banque. Les enquêteurs ont pu recouper les informations qu'ils avaient dès le début de l'enquête [les fameux fichiers HSBC, NDLR] avec celles fournies par les clients. [...] L'enquête [judiciaire internationale sur les contribuables français] a mis en lumière une organisation de l'intermédiation : des apporteurs d'affaires mettent en contact un client avec une succursale de HSBC en Suisse ou ailleurs. [...] Cette enquête montre que l'opacité fait partie des services qu'offre insidieusement une banque comme, par exemple, le fait que l'on ne reçoive pas son courrier ou qu'on le reçoive avec un faux nom à son domicile. Sous couvert de préservation de la vie privée, on se rend compte qu'il y a une industrie qui permet de frauder en toute impunité sans risquer d'être démasqué. [...] L'Europe [...] permet d'avoir une équipe d'enquête commune belge, espagnole et française. [...] Ce qui est vrai pour un pays l'est pour d'autres. Les pratiques répréhensibles sont possibles de partout. Au total, 173 pays sont concernés. [...] On a toujours le même schéma : des clients qui font des détours pour brouiller les pistes, notamment des pistes fiscales, et ne se heurtent pas à un vrai contrôle. En gros, aujourd'hui il n'y a plus de cohérence entre le lieu de résidence d'un client, la domiciliation de sa société, le lieu de son compte, de son patrimoine. Ce n'est pas compliqué d'être résident en Espagne, d'avoir une activité en Belgique, qui gère des sociétés hébergées aux Bahamas. Cette dé-corrélation, c'est le point commun entre tous les cas* ».

[Retour au sommaire](#)

- L'intégralité de l'entretien avec M. Falciani, par Sophie Fay :

[http://tempsreel.nouvelobs.com/economie/20140619.OBS1070/la-fraude-fiscale-est-une-industrie.html?cm_mmc=EMV- -NO- -20140619_NLNOACTU17H- -la-fraude-fiscale-est-une-industrie#xtor=EPR-3-\[Actu17h\]-20140619](http://tempsreel.nouvelobs.com/economie/20140619.OBS1070/la-fraude-fiscale-est-une-industrie.html?cm_mmc=EMV- -NO- -20140619_NLNOACTU17H- -la-fraude-fiscale-est-une-industrie#xtor=EPR-3-[Actu17h]-20140619)

(Source : <http://tempsreel.nouvelobs.com> du 19/06/2014, Sophie Fay)

● **Bygmalion : 44 meetings de Sarkozy et autant de fraudes**

D'après Médiapart, explique le Nouvel Observateur, dans l'affaire Bygmalion, les enquêteurs ont désormais en leur possession une clé USB contenant les deux comptabilités, la première officielle et la seconde officieuse, établies par la filiale événementielle de Bygmalion, Event and Cie. Ce serait ainsi 17 millions d'euros, ayant servi à financer la campagne de M. Sarkozy, qui auraient été dissimulés « *pour ne pas dépasser le plafond imposé aux candidats à la présidentielle* ». Le total des frais de campagne s'élèverait donc à près de 39 millions d'euros – pour rappel, le maximum autorisé est de 22,5 millions. Toujours selon **Médiapart**, « *aucune des 44 factures officielles ne correspond aux frais engagés. Le grand meeting de Villepinte le 11 mars 2012 a ainsi été déclaré pour un montant de 444 206 euros auprès de la commission des comptes de campagne, or, il aurait en réalité coûté 1 817 028 euros. Idem pour le grand rassemblement de la porte de Versailles le 31 mars, déclaré à 140 324 euros au lieu de 865 160 euros* ». **Autre versant de l'affaire** : le groupe parlementaire UMP aurait accordé en 2012 un prêt de 3 millions d'euros à l'UMP, sans que les députés soient au courant. **Pierre Lellouche**, député UMP, a qualifié ce prêt de « *gravissime* ». **Henri Guaino** : « *Non, je ne le savais pas, je l'apprends, c'est ce qu'il y a de plus gênant dans cette affaire. [...] Néanmoins, à ma connaissance, c'est légal* ». **Frédéric Lefebvre**, député UMP des Français de l'étranger : « *Je ne vois pas en quoi il serait un scandale que le groupe UMP prête de l'argent à l'UMP. Je rappelle que l'UMP, pour tous les candidats aux législatives, nous a fait un don pour notre campagne, qui doit se monter d'ailleurs à plus que les 3 millions d'euros quand on prend en global pour tous les candidats. Ce qui pose question, c'est le fait que les parlementaires ne soient pas informés* ».

[http://tempsreel.nouvelobs.com/politique/20140617.OBS0741/bygmalion-44-meetings-de-sarkozy-et-autant-de-fraudes.html?cm_mmc=EMV- -NO- -20140617_NLNOACTU17H- -bygmalion-44-meetings-de-sarkozy-et-autant-de-fraudes#xtor=EPR-3-\[Actu17h\]-20140617](http://tempsreel.nouvelobs.com/politique/20140617.OBS0741/bygmalion-44-meetings-de-sarkozy-et-autant-de-fraudes.html?cm_mmc=EMV- -NO- -20140617_NLNOACTU17H- -bygmalion-44-meetings-de-sarkozy-et-autant-de-fraudes#xtor=EPR-3-[Actu17h]-20140617)

[http://www.lepoint.fr/politique/pre-t-du-groupe-ump-au-parti-quaino-et-lefebvre-ne-savaient-pas-23-06-2014-1838813_20.php#xtor=EPR-6-\[Newsletter-Mi-journee\]-20140623](http://www.lepoint.fr/politique/pre-t-du-groupe-ump-au-parti-quaino-et-lefebvre-ne-savaient-pas-23-06-2014-1838813_20.php#xtor=EPR-6-[Newsletter-Mi-journee]-20140623)

(Sources : <http://tempsreel.nouvelobs.com> du 17/06/2014, www.lepoint.fr du 23/06/2014))

LA VIE DES ENTREPRISES

● **Les ventes automobiles de Renault progressent de près de 20 % en UE**

Le 17/06/14, l'Association des constructeurs européens d'automobiles (ACEA) a publié des chiffres qui indiquent que les ventes de voitures neuves dans l'Union européenne (UE) ont progressé de 4,5 % en mai, pour le neuvième mois d'affilée. Pour la France, Renault (Renault + Dacia) tire son épingle du jeu, avec une progression de ses ventes de 18,8 %. Du côté de PSA Peugeot Citroën, les ventes ont augmenté de 4,3 %.

[http://www.challenges.fr/entreprise/20140617.CHA5075/les-ventes-automobiles-de-renault-progressent-de-pres-de-20-en-ue.html?cm_mmc=EMV- -CHA- -20140617_NLCHAACU10H- -automobile-renault-tire-son-epingle-du-jeu-dans-l-ue#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20140617](http://www.challenges.fr/entreprise/20140617.CHA5075/les-ventes-automobiles-de-renault-progressent-de-pres-de-20-en-ue.html?cm_mmc=EMV- -CHA- -20140617_NLCHAACU10H- -automobile-renault-tire-son-epingle-du-jeu-dans-l-ue#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20140617)

(Source : www.challenges.fr du 17/06/2014)

[Retour au sommaire](#)

● **1 200 postes menacés chez HP en France**

1 200 postes (sur 4 800) seraient menacés chez HP France, dans le cadre de son plan de transformation. A l'heure où est écrit cet article, **la direction** ne s'est pas exprimée sur le sujet. Les syndicats, si. Selon **la CFTC**, 800 postes seraient menacés. A **la CFE-CGC**, on parle de 1 200 postes. **Christophe Hagenmuller**, délégué CFE-CGC : « *Ces 1 200 postes n'ont pas vocation à disparaître totalement. Du moins pas d'ici fin 2016. Au pire des cas, 419 d'entre eux pourraient être supprimés dans les deux ans et demi* ». **La raison ?** HP a signé un accord de Gpec (Gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences). Cet accord, signé le 6 juin 2014 par la direction et les syndicats CFTC, CFE-CGC, CFDT et Unsa, limite la réduction annuelle d'emploi à 3,5 % de l'effectif, soit 150 postes par an. La direction a déjà

lancé un PSE pour la suppression, d'ici octobre 2014, de 119 postes parmi les 700 en décroissance. **M. Hagenmuller** : « Elle pourrait enchaîner avec un PSE de 150 postes en 2015 et un autre de même nombre en 2016. C'est possible mais rien ne dit que ceci se fera ».

<http://www.usine-digitale.fr/article/1200-postes-menaces-chez-hp-en-france.N269455>

(Source : www.usine-digitale.fr du 18/06/2014, Ridha Loukil)

● L'Etat deviendra le principal actionnaire d'Alstom

Le 22/06/14, **M. Montebourg**, ministre de l'Economie, a annoncé, sur France 2, que l'Etat et Bouygues étaient parvenus à un accord permettant à l'Etat de devenir le principal actionnaire d'Alstom, dès que l'alliance avec General Electric sera finalisée. **M. Montebourg**, via Twitter : « Nous avons gagné la bataille de l'alliance plutôt que le dépeçage. [...] Les 27 sites en France seront préservés. 1 000 emplois créés dans les 3 ans, 50 000 € de pénalités pour chaque emploi non créé ! ».

http://www.lemonde.fr/economie/article/2014/06/22/l-etat-et-bouygues-en-passe-de-trouver-un-accord-sur-alstom_4443056_3234.html

(Source : www.lemonde.fr du 22/06/2014)

● BNP Paribas et la justice américaine proches d'un accord sur une amende à 9 milliards de dollars

Le 22/06/14, le Wall Street Journal indiquait que justice américaine et BNP Paribas étaient proches d'un accord sur le paiement d'une amende de huit à neuf milliards de dollars par la banque française. BNP Paribas accepterait aussi d'autres sanctions, comme une interdiction, « probablement de quelques mois », d'effectuer des transactions en dollars. **Libération** : « L'accord prévoirait en outre le départ de plus d'une trentaine de cadres de BNP Paribas, la banque acceptant les demandes du département des Services financiers de New York qui exigeaient que des sanctions personnelles soient également prises. La plupart de ces responsables ont déjà quitté la banque ». Enfin, la banque aurait accepté de plaider coupable, et devrait l'annoncer en juillet. A l'heure où cet article est écrit, **BNP New York** n'a pas commenté ces informations. **Rappel du motif de l'amende** : BNP Paribas est accusé, aux USA, d'avoir enfreint, entre 2002 et 2009, des embargos américains, en réalisant des opérations en dollars avec des pays comme l'Iran, Cuba et le Soudan.

http://www.liberation.fr/economie/2014/06/23/bnp-paribas-et-la-justice-americaine-proches-d-un-accord-sur-une-amende-a-9-milliards-de-dollars_1048089?xtor=EPR-450206&utm_source=newsletter&utm_medium=email&utm_campaign=quot

(Source : www.liberation.fr du 23/06/2014)

● SNCF : 153 millions de pertes, oui... mais au moins 33 millions de salaires non versés

Au neuvième jour de la grève, le 19/06/14, **M. Pépy**, PDG de la SNCF, s'est exprimé dans Le Parisien. Il a estimé qu'à ce jour, le coût de la grève était de 153 millions d'euros. **M. Pépy** : « 153 millions d'euros, ça fait 15 trains franciliens. Soit un tiers de notre résultat de l'année dernière. C'est énorme ». Mais, explique l'Express, M. Pépy ne tient pas compte des salaires non versés aux grévistes et qui pourraient atteindre, à la même date, et d'après l'hebdomadaire, 33 millions d'euros. Commentaire de **David Wehrlé, de Sud-Rail** : « Guillaume Pépy fait dire ce qu'il veut aux chiffres, il s'est bien gardé de prendre en compte cette économie ! ». **L'Unsa-Cheminots** estime que la somme « n'est pas loin des chiffres », mais serait plus précise si l'on connaissait la typologie salariale des grévistes. A l'heure où est rédigé cet article, la SNCF n'a pas réagi. **L'express** : « Le bilan de ces neuf jours de grève s'élèverait donc plutôt au maximum à 120 millions. Une somme rondelette qui représente tout de même le prix de 4 TGV duplex, ou plus de 6 kilomètres de voies rapides, ou bien encore plus de deux fois le montant nécessaire pour adapter 1 300 quais de gare trop étroits aux nouveaux TER livrés en 2016... ».

http://lexpansion.lexpress.fr/actualite-economique/sncf-153-millions-de-pertes-oui-mais-au-moins-33-millions-de-salaires-non-verses_1552501.html

[Retour au sommaire](#)

(Source : <http://lexpansion.lexpress.fr> du 19/06/2014, Sandrine Chesnel avec Laurent Martinet)

TEXTES REGLEMENTAIRES/RAPPORTS DIVERS

● Emploi, pouvoir d'achat, investissements... tout savoir (ou presque) sur l'économie française

L'Insee vient de sortir son rapport "L'état de l'économie" pour l'année 2014. Ce rapport permet de connaître l'ensemble des données clés en matière de pouvoir d'achat, investissements, salaires, etc. **Les principaux points :** **01)-** 27 millions de personnes occupent un emploi, à temps pleins ou à temps partiels. **02)-** Le taux de chômage s'est stabilisé. **03)-** Le revenu brut disponible est en hausse de 0,6 %. **04)-** La consommation des ménages est en légère hausse. **05)-** L'investissement est en baisse. **06)-** Les prélèvements obligatoires sont en hausse. **07)-** La dette des administrations publiques est en hausse.

<http://www.latribune.fr/actualites/economie/france/20140617trib000835523/emploi-pouvoir-d-achat-investissements..-tout-savoir-ou-presque-sur-l-economie-francaise.html>

- Le rapport dans son intégralité :

http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/sommaire.asp?ref_id=ECOFRA14

(Sources : www.latribune.fr du 17/06/2014, Jean-Christophe Chanut, www.insee.fr)

DERNIERE MINUTE

● Sécurité sociale : le déficit du régime général est bien de 12,5 milliards d'euros

Le 23/06/14, la Cour des comptes a certifié pour la première fois les comptes de toutes les branches du régime général de la Sécurité sociale pour 2013, tout en renforçant ses réserves concernant les branches famille et maladie. Pour 2013, le déficit du régime général s'élève à 12,5 milliards d'euros, ce qui représente 0,6 % du PIB (- 13,3 milliards en 2012). Si la branche AT-MP (accidents du travail-maladie professionnelle) dégage un excédent de 600 millions d'euros, les autres sont toutes en déficit : maladie (- 6,8 milliards), famille (- 3,2 milliards) et vieillesse (- 3,1 milliards). **La Cour des comptes :** « *Au titre de 2013 et pour la première fois depuis le premier exercice de certification, la Cour certifie avec réserve les états financiers de la totalité des entités du régime général* ».

[http://www.challenges.fr/economie/20140623.CHA5325/securite-sociale-le-deficit-du-regime-general-est-bien-de-12-5-milliards-d-euros.html?cm_mmc=EMV- -CHA- -20140623_NLCHAACU18H- -secu-le-deficit-du-regime-general-est-bien-de-12-5-milliards-d-euros#xtor=EPR-7-\[Quot18h\]-20140623](http://www.challenges.fr/economie/20140623.CHA5325/securite-sociale-le-deficit-du-regime-general-est-bien-de-12-5-milliards-d-euros.html?cm_mmc=EMV- -CHA- -20140623_NLCHAACU18H- -secu-le-deficit-du-regime-general-est-bien-de-12-5-milliards-d-euros#xtor=EPR-7-[Quot18h]-20140623)

- Certification des comptes du régime général de sécurité sociale, exercice 2013 (200 pages) :

<http://www.ccomptes.fr/index.php/Publications/Publications/Certification-des-comptes-du-regime-general-de-securite-sociale-exercice-2013>

(Sources : www.challenges.fr du 23/06/2014, www.ccomptes.fr, juin 2014)

[Retour au sommaire](#)

Le.Crible, la lettre d'information hebdomadaire de l'Urssaf Ile-de-France. En ligne tous les mercredis

Directeur de publication : le directeur Philippe Renard

Rédacteur en chef : Eric Tessier

Contact : eric.tessier@urssaf.fr

Si vous ne désirez plus recevoir cette newsletter, merci d'envoyer un mail à l'adresse suivante : eric.tessier@urssaf.fr

A l'inverse, si vous n'êtes pas abonné(e) et désirez l'être, merci d'envoyer un mail à la même adresse : eric.tessier@urssaf.fr

Si vous êtes abonné(e) et changez d'adresse électronique, et si vous souhaitez rester abonné(e), merci d'envoyer votre nouvelle adresse électronique à la même adresse : eric.tessier@urssaf.fr